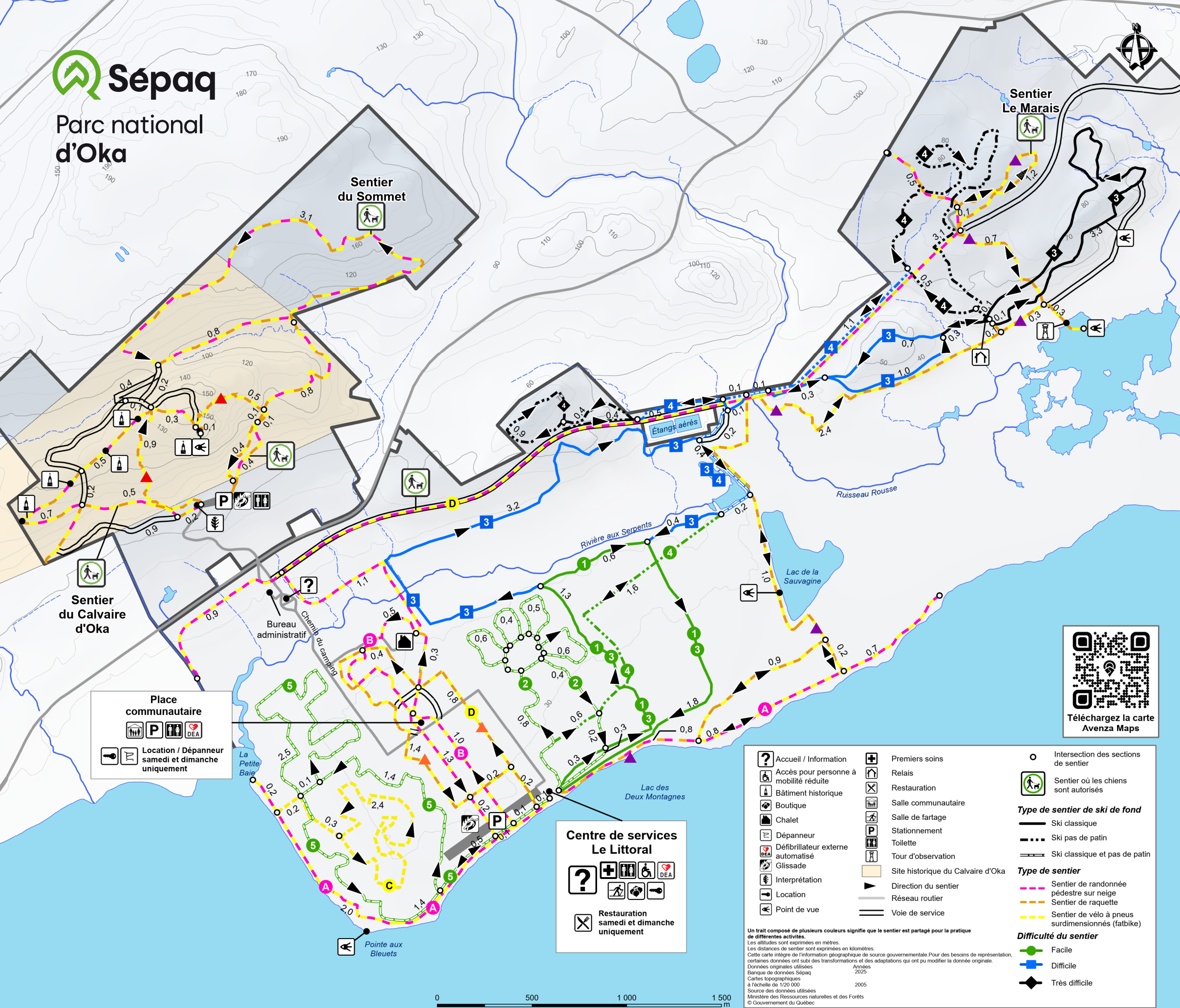




PARC NATIONAL D'OKA

SENTIERS HIVERNAUX 2025-2026

Ski de fond



SENTIER	NIVEAU	DISTANCE	DURÉE
1 LE CENTENAIRE (Classique)	Facile	4 km	40 min
2 LA PINÈDE (Classique et pas de patin)	Facile	4 km	40 min
3 LA GRANDE BAIE (Classique)	Facile à très difficile	13,9 km	1 h 45
4 LA POURSUITE (Pas de patin)	Facile à très difficile	14,8 km	1 h 15
5 LOUIS-HÉBERT (Classique et pas de patin)	Facile	6,9 km	1 h

Raquette et VPS (Fatbikes)



▲ L'ÉCUREUIL	Intermédiaire	3,5 km	1 h
▲ LA MONTÉE	Intermédiaire	3,4 km	1 h 15
▲ DE LA SAUVAGINE	Intermédiaire	5,8 km	2 h
▲ LE MARAIS (incluant le sentier de La Sauvagine)	Difficile	15,8 km	5 h

Randonnée pédestre sur neige et VPS (Fatbikes)



A LE RIVAGE OUEST	Facile	4,4 km	1 h 30
A LE RIVAGE EST	Facile	4,6 km	1 h 30
B LES DUNES	Intermédiaire	3,8 km	1 h
D LA BALADE	Difficile	9,4 km	3 h 30

VPS (Fatbikes)



C LA PIONNIÈRE	Difficile	7,2 km	2 h
----------------	-----------	--------	-----

Multidisciplinaires (ski nordique, raquette, pédestre et VPS)



LE SOMMET	Difficile	6,7 km	2 h 15
LE CALVAIRE D'OKA	Intermédiaire	4,4 km	1 h 30

L'HIVER AU PARC NATIONAL D'OKA

RESTAURANT DU LITTORAL

Offrez-vous un moment gourmand : savourez un sandwich sur pain artisanal ou une soupe maison, confortablement installé près du foyer du Littoral. Ouvert les fins de semaine à partir du 10 janvier et pendant la semaine de relâche.

MAGASIN GÉNÉRAL

Louez un vélo à pneus surdimensionnés ou vivez l'expérience unique de la trottinette des neiges en famille. Profitez-en pour faire une pause et savourer un café bien chaud au cœur de la pinède. Location disponible sur place, ouvert les fins de semaine seulement.

ACTIVITÉS

Soirées hivernales

Équipez-vous de votre lampe frontale pour découvrir le parc sous un nouvel œil. Marcheurs, skieurs, raquetteurs, venez profitez du parc dans sa noirceur tous les jeudis soirs jusqu'à 20h cet hiver. (À compter de janvier et selon les conditions de neige)

Pentes à glisser

Ajoutez une dose de plaisir à votre hiver en dévalant nos deux pentes naturelles ! La première, près du Littoral, est parfaite pour les plus petits. Pour les plus téméraires, direction le sentier du Sommet. À vos luges!

Pêche blanche

Taquinez le poisson sur le Lac des Deux-Montagnes en profitant de la vue enneigée. Nouveaux dans le domaine de la pêche blanche ? Profitez d'une courte initiation en compagnie d'un garde-parc les samedis matins à 10h. Sur réservation d'équipement seulement.

Visitez le sepaq.com/oka ou présentez-vous au centre de services pour connaître les horaires de nos activités et notre tarification de location.

LOCATION D'ÉQUIPEMENT

- Raquettes
- Ski de fond
- Trottinettes des neiges
- Ensemble de pêche blanche
- Vélos à pneus surdimensionnés (fatbikes)

Pièce d'identité avec photo obligatoire.
Ski : location disponible à la journée seulement.
Réservation sur place.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La conservation dans les parcs, c'est l'affaire de tous.

Il est donc important que les visiteurs exercent le souci du respect de l'environnement.

À cet effet, il est interdit :

- d'endommager le milieu naturel;
- d'introduire des espèces végétales ou animales; les chiens sont autorisés à certains endroits dans le parc - consultez la carte au verso;
- de chasser et de porter une arme;
- de circuler hors des sentiers autorisés;
- de déranger la faune en cherchant à s'en approcher de trop près ou en la faisant fuir;
- de nourrir les animaux.

À chacun son sentier! Pour nous aider à préserver la qualité des pistes, circulez dans les sentiers dédiés à votre activité.

CODE DE CONDUITE

- Il est interdit de circuler en raquettes et à vélo dans les sentiers de ski de fond.
- Circuler dans les sentiers balisés et dans le sens indiqué.
- Respecter la signalisation et le style déterminé des pistes (classique ou patin).
- Conserver une distance raisonnable avec le skieur ou le cycliste qui précède.
- Advenant un arrêt ou une chute, dégager la piste pour ne pas nuire aux autres usagers.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus rapide qui désire dépasser un skieur plus lent doit manifester courtoisement son intention.
- Dans une piste tracée en simple, un skieur plus lent doit céder le passage au skieur plus rapide en se plaçant à l'extérieur de la piste par la droite.
- Dans une piste à double sens, demeurer à droite lorsqu'on rencontre un autre skieur.
- Dans une piste tracée en double, les skieurs les plus lents doivent demeurer dans la voie de droite et laisser la voie de gauche aux skieurs plus rapides.
- Dans une descente, s'engager seulement lorsque le skieur qui précède est rendu au bas de la pente.
- Dans une descente, le skieur descendant a priorité sur le skieur ascendant.
- Se soumettre à toute directive émise par les patrouilleurs ou leurs représentants.
- Signaler toute irrégularité aux employés de l'établissement.
- Respecter l'environnement et les règlements de l'établissement.



EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

Les activités en plein air peuvent comporter certains risques.

Vous devez vous assurer de posséder les compétences et les habiletés requises pour la pratique de l'activité choisie. Il est important de connaître les risques inhérents à cette activité, de respecter vos capacités et de disposer des équipements appropriés. Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités.

Pour plus d'information, consulter notre site Web à sepaq.com/securite

2020, chemin d'Oka,
Oka (Québec) JON 1E0

Information :

450 479-8365
Courriel : parc.oka@sepaq.com
Sepaq.com/oka



PCF

